

dimension des navires ou de la quantité de matière polluante qu'ils peuvent transporter. Une recherche poussée est en cours et porte sur les cargaisons, les points de destination et sur toute matière polluante actuellement sujette à transbordement, afin de savoir s'il y aurait lieu d'imposer de telles restrictions à l'avenir.

Les ministres ont insisté sur le fait qu'il n'y a pas lieu de présumer, à partir de la promulgation de la Loi et de ses règlements, que le Gouvernement est prêt à approuver le passage de pétroliers géants à travers les eaux de l'Arctique.

Ils ont cependant laissé entendre qu'avec des armatures de navire appropriées, de bons équipements de navigation et des équipages compétents, le transport du pétrole pourrait un jour devenir possible dans les eaux arctiques.

En plus des clauses traitant de la responsabilité morale et financière des transbordeurs maritimes, des règlements analogues s'appliqueront aux opérations terrestres qui pourraient polluer les eaux près des côtes septentrionales du Canada, ainsi qu'à des activités autres que le fret habituel.

ÉVALUATION DES RÉSERVES DE CHARBON DE L'OUEST

Le Gouvernement du Canada et celui de la Saskatchewan ont convenu de réaliser un programme à frais partagés de \$912,000 pour déterminer l'importance et la rentabilité des réserves de lignite du sud et du centre de cette province.

En vertu d'une entente, le Gouvernement fédéral s'engage à contribuer \$550,000 en deux ans et la province assume le solde, soit \$362,000. Le programme sera exécuté par le Conseil de recherches de la Saskatchewan.

Le lignite, qui sert à alimenter les centrales thermiques, fait l'objet d'une forte demande par les services d'électricité de l'Ouest, de l'Ontario et du Québec. D'après des prévisions fiables, la demande est appelée à quintupler d'ici 1980 dans l'ouest du Canada seulement. Les réserves de la Saskatchewan n'ont jamais été mesurées avec précision, ce qui a rendu difficile la planification en matière de ressources énergétiques.

Durant la première année du programme, les géologues doivent évaluer les réserves et le potentiel économique des bassins houillers de Ravenscrag et Swan River, en Saskatchewan. Les limites approximatives des gîtes de charbon seront établies d'après les résultats du forage, du carottage et de l'échantillonnage latéral des puits d'essai, tâche qu'assurera le Conseil de recherches de la Saskatchewan, assisté de géologues de la Commission géologique du Canada et du ministère des Ressources minérales de la Saskatchewan.

Un programme de forage plus détaillé sera exécuté au cours de la deuxième année afin de délimiter nettement certains gîtes houillers choisis parmi ceux qui auront été relevés l'année précédente. Les travaux prévus au programme devraient être terminés le 31 mars 1974, et l'on publiera un rapport final sur l'emplacement et la quantité des réserves probables le 31 octobre 1975.

LA LUTTE CONTRE LES MARINGOUINS

L'Institut de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada à London (Ontario) a synthétisé un nouveau produit chimique qui pourrait se révéler très utile dans la lutte contre le maringouin (*Culex tarsalis*) qui propage l'encéphalite de l'ouest (maladie du sommeil) en Amérique du Nord. Le composé est semblable à un attractif chimique produit par le maringouin lui-même et appelé phéromone.

A ce sujet, M. A.N. Starratt, spécialiste en chimie organique à l'Institut de recherches déclare: "Lors de la ponte, les oeufs sont apparemment recouverts de cet attractif. Ayant découvert que les maringouins préfèrent pondre leurs oeufs à l'endroit de la ponte précédente, les chercheurs ont commencé à s'intéresser à la phéromone. C'est un mélange de glycérides. Nous avons fait la synthèse d'un composé actif qui attire les maringouins de la même manière que la phéromone naturelle."

Sur le point de pondre, la femelle est attirée par l'eau contenant la phéromone.

Lorsque M. Osgood, (un entomologiste du ministère de l'Agriculture) a étudié le composé pour la première fois à l'Institut de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada à Belleville (Ont.), il a constaté que la phéromone se répand sur l'eau comme un film et abaisse la tension superficielle. Lorsque la phéromone est présente en quantité supérieure à la concentration normale, l'eau ne porte plus les moustiques et ils se noient en essayant de pondre leurs oeufs.

MM. Osgood et J.J.R. McLintock de la Station de recherches de Saskatoon (Sask.), effectueront les essais dans le champ près de Weyburn (Sask.).

Il serait possible de choisir et de traiter des bassins de reproduction avec des concentrations suffisamment élevées de phéromone pour attirer les moustiques femelles et les noyer lorsqu'elles cherchent à se poser. Une autre possibilité consisterait à les attirer vers des bassins qui s'assècheraient avant que les larves ne se développent.

Les essais dans le champ réalisés avec ce premier attractif de ponte produit par les insectes devraient être d'un intérêt considérable. Si la nouvelle phéromone tient ses promesses, elle pourrait déboucher sur un programme de lutte sûr, efficace et économique.